

# ASSEMBLÉE NATIONALE

29 septembre 2020

---

PLF POUR 2021 - (N° 3360)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° I-CF136

présenté par  
M. Cinieri

-----

### ARTICLE 24

Supprimer l'alinéa 11.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet alinéa prévoit une nouvelle diminution de ressources affectées aux CCI, pour un montant de 100 millions d'euros. Il convient donc de le supprimer.